

CONSEIL MUNICIPAL

Procès-Verbal de la séance du jeudi 19 avril 2018

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en application du code général des collectivités territoriales, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Guy SAUVAGE DE BRANTES, le jeudi 19 avril 2018 à 19 heures 00, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2018

Décisions du Maire

Autorisation d'occupation des sols

Déclaration d'intention d'aliéner

Proposition de délibérations :

COMMUNE : décision modificative budgétaire

PERSONNEL : recrutement agents contractuels de remplacement

Plan de formation des agents

Infos et points divers

HANGAR : point sur l'avancement du projet

Rue des Déportés : avancement des travaux

Commission tracteur : avancement du dossier

Chauffage école : planning des travaux

Demande de subvention

Eglise : avancement du dossier et mise en lumière église

Les Etés de la Danse : date du mercredi 27 juin

Numérotation des lieudits

Qualité de l'aire dans les ERP : proposition technique et financière

Fermeture de la mairie et l'agence postale

Les dates à retenir

Date des conseils municipaux :

- le vendredi 31 mai à 20 h

Souvenir des Déportés

le Dimanche 29 avril à 10 h 30

Cérémonie du 8 mai 1945

le mardi 8 mai

Tournoi de foot

le dimanche 20 mai

L'Assemblée

le samedi 26 mai

Randonnée du printemps

Le mercredi 30 mai 2018 à 14 h 30

Bus numérique

Le jeudi 7 juin 2018 : 9h30-12h30 et 14h-17h

Randonnée CANCECEN

Le dimanche 17 juin

Ecole

Le spectacle de l'école de Les Hermites le 20 avril à 19 h

La fête de l'école le 30 juin 2018 à Les Hermites

Le 14 juillet spectacle son et lumière

le samedi 14 juillet

Journée de la rentrée

le samedi 15 septembre de 10 h à 14 h

Cérémonie du 11 novembre 1918

le dimanche 11 novembre

Présents : Monsieur Guy SAUVAGE DE BRANTES, Madame Emmanuelle CREPIN, Monsieur Alain HEGESIPPE, Monsieur Christophe RIANT, Madame Sophie SOETAERT, Madame Emmanuelle BOURREAU, Madame Céline BELLOY, Monsieur Jean-Jacques BESNIER, Monsieur Franck SALGÉ, Monsieur Pascal NAUDIN, Monsieur Jean-François LECLERC ;

Absents représentés : Monsieur Alain DROUET représenté par Monsieur Franck SALGÉ ;

Absents excusés : Monsieur Jean-Louis BROSSAUD, Madame Aline GAUDRILLET, Monsieur Arnaud LOAEC.

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire(s) de la séance: Madame Emmanuelle CREPIN, Carole DOMON, secrétaire de mairie, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire, en application de l'article L 212-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Récapitulatif des décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations octroyées par le Conseil Municipal :

1. Décisions du Maire

NUMÉRO DÉCISION	DATE	BUDGET	DÉSIGNATION	INTERVENANT	MONTANT HT	MONTANT TTC
2018_010	28/03/2018	COMMUNE	ACHAT D'UNE REMORQUE SIET 5000 POUR LE TRACTEUR	MAT ANJOU	4 650,00	5 580,00
2018_011	28/03/2018	COMMUNE	MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT AIRE DE STATIONNEMENT A L'ARRIERE SALLE DES FETES	SAFEGE	4 900,00	5 880,00
2018_012	28/03/2018	COMMUNE	MAITRISE D'ŒUVRE AMENAGEMENT DU PARVIS DE L'EGLISE	SAFEGE	3 400,00	4 080,00
2018_013	28/03/2018	COMMUNE	MAITRISE D'ŒUVRE AGRANDISSEMENT DU PARC DES FONTAINES ET ACCUEIL DES CAMPINGS CARS	SAFEGE	6 900,00	8 280,00
2018_014	04/04/2018	COMMUNE	ACHAT DE TERREAU ET ENGRAIS	TOURAIN ESPACES VERTS	345,99	402,33
2018_015	10/04/2018	COMMUNE	ACHAT D'ENVELOPPES PRE-TIMBRES	LA POSTE		2 039,00

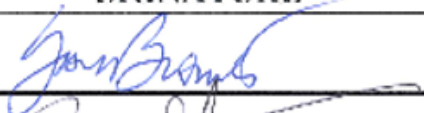




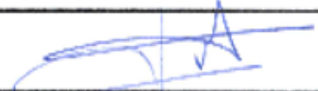


2. Autorisation d'occupation des sols

DATE	AOS	SITUATION DU BIEN	PROPRIETAIRE DU BIEN	Travaux
20/03/2018	DP 037 116 18 10003	LA VALLEE GERMAIN	ASSOCIATION LA BOISNIERE	Réaménagement du logement de fonction en pavillon d'activités de jour

3. Déclaration d'intention d'aliéner

NUMÉRO DÉCISION	DATE	SITUATION DU BIEN	PROPRIETAIRE DU BIEN	NOUVEAU PROPRIETAIRE	MONTANT HT
01/2018-	23/03/2018	3 RUE DES ARPENTS	PEAN HUBERT	GUILIER ALAIN	134 500,00
02/2018-	23/03/2018	31 RUE DU 8 MAI 1945	RUSKYJ JEANNINE	GUILIER ALAIN	15 000,00

Le procès-verbal du conseil municipal du 23 mars a été adopté à l'unanimité.

NOM	FONCTION	SIGNATURE
SAUVAGE DE BRANTES Guy	Maire	
DROUET Alain	Premier Adjoint	
CREPIN Emmanuelle	Deuxième Adjoint	
HEGESIPPE Alain	Troisième Adjoint	
RIANT Christophe	Conseiller Municipal	
SOETAERT Sophie	Conseiller Municipal	
BOURREAU Emmanuelle	Conseillère Municipale	Exeussée
BELLOY Céline	Conseillère Municipale	Exeussée
BROSSAUD Jean-Louis	Conseiller Municipal	
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	
GAUDRILLET Aline	Conseillère Municipale	Exeussée
LOAEC Arnaud	Conseiller Municipal	
SALGÉ Franck	Conseiller Municipal	Exeussé
NAUDIN Pascal	Conseiller Municipal	Exeussé
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	

Délibérations du conseil

DE 2018 024 COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n° 1-2018

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
615231	Entretien, réparations voiries	30038.00	
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	72.00	
7391172	Dégrèvt taxe habitat* sur logements vaca	300.00	
7411	Dotation forfaitaire		751.00
74121	Dotation de solidarité rurale		28195.00
74127	Dotation nationale de péréquation		1392.00
742	Dot. aux élus locaux		72.00
	TOTAL :	30410.00	30410.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
	TOTAL :	0.00	0.00
	TOTAL :	30410.00	30410.00

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

VOTE en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 20 avril 2018 de l'affichage le 20.04.2018 et de la notification le 20.04.2018
PREFECTURE de TOURS - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 20.04.2018
037-213701162-20180419-DE_2018_024- DE

DE 2018 025 RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3-1 ;

Vu le décret n°88-145 pris pour l'application de l'article 136 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

Considérant que les besoins du service peuvent justifier le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

AUTORISE Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels dans les conditions fixées par l'article 3-1 de la loi du 26 janvier 1984 précitée pour remplacer des fonctionnaires ou des agents contractuels momentanément indisponibles y compris de procéder à des avenants suivant les besoins.

Il sera chargé de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Ces contrats sont conclus pour une durée déterminée et renouvelés, par décision expresse, dans la limite de la durée de l'absence du fonctionnaire ou de l'agent contractuel à remplacer. Ils peuvent prendre effet avant le départ de cet agent.

PRÉVOIT à cette fin une enveloppe de crédits au budget.

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 20 avril 2018 de l'affichage le 20.04.2018 et de la notification le 20.04.2018
PREFECTURE de TOURS - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 20.04.2018
037-213701162-20180419-DE_2018_025- DE

DE 2018 026 PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE LES HERMITES

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier portant statut de la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu l'avis du CT en date du 3 avril 2018 ;

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil la nécessité de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément aux besoins des agents et à ceux de la collectivité. Ce plan traduit pour une période donnée les besoins de formation individuels et collectifs. Il est institué pour une durée de 3 ans à compter du 1er mai 2018.

La loi de 2007 rappelle l'obligation de tout employeur public d'établir un plan annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Technique dont dépend la collectivité.

Ce plan de formation se compose de :

- La charte de la collectivité avec ses objectifs stratégiques,
- Les besoins de formation individuels et collectifs des agents,
- Le règlement de formation propre à la collectivité.

Ces propositions d'actions pourront au cours de la période retenue faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains de nos agents. Il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de notre organisation et aux sollicitations de nos personnels.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité

APPROUVE le plan de formation tel qu'il a été validé par le Comité Technique du Centre de Gestion d'Indre-et-Loire.

Date d'effet : 1er mai 2018

Résultat du vote : Adoptée

Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 20 avril 2018 de l'affichage le 20.04.2018 et de la notification le 20.04.2018
PREFECTURE de TOURS - Contrôle de légalité - Date de réception de l'AR : 20.04.2018
037-213701162-20180419-DE_2018_026- DE

Infos et points divers

Hangar

A la suite de l'ouverture des enveloppes du marché, nous avons reçu

- lot 1 : 5 réponses des négociations sont en cours
- lot 2 : 1 réponse quelques modifications seront apportées au marché
- lot 3 : 1 réponse le marché est classé infructueux
- lot 4 : 0 réponses et les travaux seront fait en régie

Le démarrage du chantier sera prévu pour septembre prochain.

Travaux de voiries

Rue des Déportés : Lors de la réunion de chantier, il a été fait quelques remarques notamment pour les plaques podotactiles, la marche sur le devant de l'ancien logement de la poste qui devra être abrasée. La réunion était en priorité pour la signalétique des places de parking et de la voirie.

Dans un an, suivant l'usage, seront constatés à l'usage tous les défauts éventuels, il sera rédigé un état des lieux avec les réparations et/ou les modifications à faire ou à apporter.

Rue du 8 mai 1945 : Les travaux sont confiés à l'entreprise DAGUE et BOUYGUES. Réunion en mairie le 24 avril vers 14 h avec toutes les entreprises et le 25 avril à 18 h 30 réunion publique à la petite classe. Le transport scolaire et les ordures ménagères sont prévenus.

Commission tracteur

Lors de la réunion de la commission tous les points devant faire partie du cahier des charges ont été recueillis, préparation du marché dans 15 jours.

La proposition de Pascal NAUDIN de reprendre l'ancienne remorque au prix des métaux à hauteur de 120 €, après consultation de l'assemblée la vente est consentie.

Arnaud LOAEC arrive à 19 h 50

Chauffage école

Planning des travaux : le chauffagiste démonte l'ancienne chaudière à partir du 26 ou 27 avril et coulage de la dalle dans le local chaufferie pendant les vacances du printemps et la chaudière sera installée à partir du 9 juillet. Le système d'eau chaude sanitaire est modifié à la suite des conseils de l'ALEC 37, il sera installé un cumulus électrique de 100 litres.

Ecole

- Validation par l'inspection académique de la semaine des 4 jours

Demande de subvention

Après examen du dossier, il n'est pas donné sur suite favorable à la demande.

Eglise

L'architecte est venu ce jour avec l'aide de l'entreprise HEGESIPPE et sa nacelle afin d'analyser les différents points à très grande hauteur qui pouvaient révéler des faiblesses au niveau de l'étanchéité ? Ceci s'est révélé satisfaisant. Toutefois un certain nombre de mesures devront être prises du côté du coteau, suppression de la gouttière et rallongement de la toiture pour que les eaux pluviales tombent à distance du pied des murs sur le terrain qui sera drainé en profondeur, en deuxième lieu il faudra prévoir des aérations à la base des vitraux pour créer une ventilation naturelle de l'air humide captif à l'intérieur de l'église. La charpente est en très bon état. Concernant la voûte, deux solutions : soit une rénovation sur les endroits attaqués sans garantie de curer le mal ou on remplace la voûte en plâtre par un parquetage entre les solives. Il ne sera pas mis de filet mais par précaution seront condamnés les espaces à l'aplomb des boursoflures de la voûte. De grandes précautions seront prises en cas de grande affluence pour une cérémonie, notamment d'enterrement. L'architecte revient dans une quinzaine de jour.

Les Etés de la Danse

La date du mercredi 27 juin en matinée à 15 h, une invitation sera envoyée aux conseillers municipaux enfants.

Déploiement fibre optique et Numérotation des lieudits

Lors d'une réunion à la CCCR, il a été indiqué que le déploiement de la fibre optique est prévu en 2019 sur la commune de Les Hermites. Pour que chaque logement, lieux-dits compris, puisse être raccordé il est indispensable que lui soit attribué un numéro et qu'un nom soit donné à la voirie le desservant.

Monsieur Franck SALGÉ explique tous les tenants et aboutissements de la numérotation, notamment de donner des noms de rues comme il avait été vu lors de la réunion du 24 novembre 2017.

Une date pour la commission chargée de ce travail est prévue le 03 mai à 14 h.

Le passage de la fibre sera soit en filaire soit en enterré.

Qualité de l'air dans les ERP : proposition technique et financière

Monsieur Jean-Louis BROSSAUD nous a fait parvenir un devis de VERITAS concernant de ce dossier. Un groupement de commande pourrait être passé avec des communes voisines.

Cimetière

Nous avons confié l'étude des concessions et des concessionnaires et au vu du rendu du travail, il y a maintenant à procéder à la mise en place de procédures suivant les différents statuts. Ces différentes procédures majoritairement confiées au Cabinet Elabor ont un coût mais permettent dans le plus grand respect des sépultures reprises que la procédure en garantisse aussi la sécurité juridique.

Fermeture de la mairie et l'agence postale

La mairie sera fermée du jeudi 26 au vendredi 27 avril

La poste sera fermée du 8 au 12 mai

Le perron de la mairie

Monsieur de BRANTES souhaite qu'une étude soit faite rapidement sur la restauration du perron de la mairie.

Les dates à retenir

Date des conseils municipaux :

- le vendredi 8 juin à 20 h
- le vendredi 6 juillet à 20 h
- le vendredi 31 août à 20 h

Réunion publique TRAVAUX RUE DU 8 MAI 1945 :

Le mercredi 25 avril à 18 h 30

Souvenir des Déportés

Le Dimanche 29 avril à 10 h 30

Nomination et numérotation des lieudits

Le jeudi 3 mai à 14 h

Cérémonie du 8 mai 1945

Le mardi 8 mai à 11 h 30

Tournoi de foot

Le dimanche 20 mai

L'Assemblée

Le samedi 26 mai

Randonnée du printemps

Le mercredi 30 mai 2018 à 14 h 30

Bus numérique

Le jeudi 7 juin 2018 : 9h30-12h30 et 14h-17h

Randonnée CANCECEN

Le dimanche 17 juin

Ecole

Le spectacle de l'école de Les Hermites le 20 avril à 18 h 30

La fête de l'école le 30 juin 2018 à Les Hermites

Le 14 juillet spectacle son et lumière

Le samedi 14 juillet

Journée de la rentrée

Le samedi 15 septembre de 10 h à 14 h

Cérémonie du 11 novembre 1918

Le dimanche 11 novembre

L'ordre du jour étant épuisé la séance du conseil municipal est close à 22H30.**TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 19 avril 2018 par date**

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
19/04/2018	DE_2018_024	COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n° 1-2018	43
19/04/2018	DE_2018_025	RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT	44
19/04/2018	DE_2018_026	PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE LES HERMITES	44

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 19 avril 2018 par objet

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
19/04/2018	DE_2018_024	COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n° 1-2018	43
19/04/2018	DE_2018_026	PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE LES HERMITES	44
19/04/2018	DE_2018_025	RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT	44

TABLE RÉCAPITULATIVE de la séance du 19 avril 2018 par nomenclature

DATE	NUMERO	OBJET	PAGE
4.1.8 Autres actes			
19/04/2018	DE_2018_026	PLAN DE FORMATION DES AGENTS DE LES HERMITES	44
4.2.2 Autres délibérations			
19/04/2018	DE_2018_025	RECRUTEMENT D'AGENTS CONTRACTUELS DE REMPLACEMENT	44
7.1 Décisions budgétaires			
19/04/2018	DE_2018_024	COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE n° 1-2018	43

Convocation



CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 19 avril 2018 à 19 heures en mairie

Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 23 mars 2018

Décisions du Maire

Autorisation d'occupation des sols

Déclaration d'intention d'aliéner

Proposition de délibérations :

COMMUNE : décision modificative budgétaire

PERSONNEL : recrutement agents contractuels de remplacement

Plan de formation des agents

Infos et points divers

HANGAR : point sur l'avancement du projet

Travaux de voiries : Rue des Déportés : avancement des travaux et rue du 8 mai

Commission tracteur : avancement du dossier + proposition Pascal NAUDIN ancienne remorque

Chauffage école : planning des travaux

Ecole :

- Validation par l'inspection académique de la semaine des 4 jours
- Organisation du ramassage scolaire à partir du 14 mai pendant les travaux de la rue du 8 mai 1945

Demande de subvention

Eglise : avancement du dossier et mise en lumière église

Les Etés de la Danse : date du mercredi 27 juin

Numérotation des lieudits

Qualité de l'aire dans les ERP : proposition technique et financière

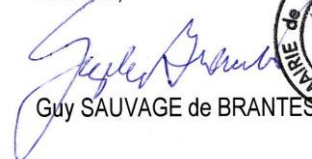
Fermeture de la mairie et l'agence postale

La mairie sera fermée du jeudi 26 au vendredi 27 avril

La poste sera fermée du 8 au 12 mai

Les dates à retenir

Le Maire,


Guy SAUVAGE de BRANTES

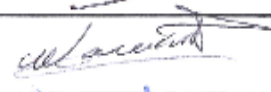


République Française
 Département d'Indre-et-Loire - Arrondissement : TOURS
 COMMUNE DE LES HERMITES

LISTE DE PRESENCE

Réunion du 19/04/2018

Date de la convocation: 12/04/2018

NOM	FONCTION	SIGNATURE
SAUVAGE DE BRANTES Guy	Maire	
DROUET Alain	Premier Adjoint	Représenté par SALGÉ Franck
CREPIN Emmanuelle	Deuxième Adjoint	
HEGESIPPE Alain	Troisième Adjoint	
RIANT Christophe	Conseiller Municipal	
SOETAERT Sophie	Conseiller Municipal	
BOURREAU Emmanuelle	Conseillère Municipale	
BELLOY Céline	Conseillère Municipale	
BROSSAUD Jean-Louis	Conseiller Municipal	Excusé
BESNIER Jean-Jacques	Conseiller Municipal	
GAUDRILLET Aline	Conseillère Municipale	Excusée
LOAEC Arnaud	Conseiller Municipal	Excusé ^{jeanne / A.S.} 
SALGÉ Franck	Conseiller Municipal	
NAUDIN Pascal	Conseiller Municipal	
LECLERC Jean-François	Conseiller Municipal	x 

Elu secrétaire de séance : Emmanuelle CREPIN